

MARSEILLE, LE 23/06/2025

Palmarès 2025 des territoires régionaux engagés

Il est temps de mettre à l'honneur nos territoires qui s'engagent pour la préservation de la biodiversité et la transition écologique, sur l'ensemble de la région, en dévoilant la liste des nouveaux lauréats des dispositifs de valorisation et d'accompagnement, animés par l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE) : le label « Territoire Durable, une Cop d'avance », la reconnaissance « Territoires engagés pour la nature », le label « PARC + ».

Cette année, ce sont **52 collectivités et parcs d'activités** qui viennent de déposer leur candidature ou leur demande de renouvellement pour les labels Territoire Durable–Une cop d'avance, Territoires engagés pour la nature et PARC+.

En 2025, nous atteignons un total de **179 collectivités engagées** dans une démarche à travers les 3 dispositifs proposés par l'ARBE :



- **Label régional « Territoire durable, une Cop d'avance » :**

En 2025 :

19 collectivités récompensées soit :

16 renouvellements et 3 nouveaux candidats.

AU TOTAL : 60 collectivités labellisées



- **Label Parc + :**

En 2025 :

12 parcs d'activités récompensés soit :

8 parcs en Renouvellement de candidature et 4 nouveaux candidats.

AU TOTAL : 46 parcs d'activités labellisés



- **Reconnaissance « Territoires engagés pour la nature » :**

au total 73 territoires engagés – en 2025 :

21 collectivités récompensées cette année :

10 renouvellements et 11 candidatures nouvelles.

AU TOTAL : 73 territoires reconnus

Une dynamique collective qui s'amplifie

Ces dispositifs d'accompagnement et de valorisation s'inscrivent dans une dynamique collective en région pour adapter notre territoire au changement climatique en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature.

Plus de 350 territoires bénéficient déjà d'un accompagnement de l'ARBE et ses partenaires sur leur stratégie territoriale de transition écologique, leur plan territorial de biodiversité, la lutte contre les déchets plastiques, la gestion intégrée de l'eau ou encore la requalification de leurs parcs d'activités.

” La Région Sud est particulièrement engagée depuis 2017 avec son plan climat Une COP d'avance, un plan régional de transformation écologique présenté fin 2024 et une Stratégie régionale biodiversité tout récemment votée en avril 2025. Au travers de ces différentes politiques, l'ambition du Président Renaud Muselier est d'entretenir cette dynamique et de déployer des actions au sein de toutes les collectivités de notre région, quelle que soit leur taille.”

Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente de la Commission Transition énergétique, stratégie des déchets, Qualité de l'air de la Région Sud et Présidente de l'ARBE.

Le 11 décembre 2024, plus de 500 personnes se sont réunies à l'Hôtel de Région pour participer, auprès de la Région Sud et de l'Etat, à la planification écologique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et y contribuer en signant les accords. En parallèle, en avril de cette année a été votée la **Stratégie régionale de la biodiversité** après près de deux ans de co-construction avec les différents acteurs.

Nous donnons rendez-vous :

À l'aube des élections municipales de mars de 2026, l'ARBE souhaite renforcer cette année son appui et sa communication auprès des élus. Pour cela, l'agence organise 3 rencontres territoriales et partenariales afin de conseiller et outiller les prochains élus souhaitant intégrer des actions de préservation de la biodiversité et transition écologique dans leur projet de mandat.

Ces rencontres territoriales vont permettre de présenter les dispositifs d'accompagnement, d'échanger, de faire la démonstration d'actions déjà menées sur d'autres territoires, et de remettre les labels « Territoire durable, une Cop d'avance », « Territoires engagés pour la Nature » et PARC+.

- aux territoires du bassin Alpin le 24 juin à Mison
- aux territoires du bassin Azuréen et du bassin Provençal le 26 juin à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
- aux territoires du bassin Rhodanien le 1er juillet à Isle sur la Sorgue

CONTACT PRESSE

ARBE

AUDREY GLORIAN – A.GLORIAN@ARBE-REGIONSUD.ORG – 06 03 10 67 13

BLANDINE CHEKROUN – B.CHEKROUN@ARBE-REGIONSUD.ORG – 07 63 77 48 70

ACCES PRESSE

ANNE KRAMEL – AKRAMEL@ACCESPRESSE.FR – 06 25 45 01 00

Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE 19 territoires récompensés lors de la 7e édition Une distinction régionale pour des territoires durables

Le palmarès de la 7e édition du label régional **Territoire durable, une Cop d'avance** a été dévoilé ce 24 juin 2025, à l'occasion du lancement du cycle de trois rencontres territoriales « Cap sur 2026 : la transition écologique, une opportunité pour votre projet de mandat ». **19 territoires** menant une démarche locale de développement durable sont récompensés cette année : **3 nouveaux lauréats et 16 renouvellements de labellisation**.

60 territoires primés depuis 2018

Les **3 nouveaux** territoires lauréats et les **16** renouvellements de cette 7e édition rejoignent les 57 autres déjà engagés dans le label depuis sa création en 2018 ; ce qui porte à **60 le nombre de territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur inscrits dans ce dispositif régional en 2025**. Le département des Bouches-du-Rhône comptabilise 24 lauréats. Le département du Var enregistre 15 lauréats et celui de Vaucluse 10 lauréats. Le département des Alpes-Maritimes compte 5 lauréats, les Alpes de Haute-Provence 3 lauréats, et enfin 2 lauréats pour les Hautes-Alpes, et 1 lauréat qui est « à cheval » entre les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

Un label pour identifier, accompagner et valoriser

Piloté par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur) et animé par l'ARBE, le label régional Territoire durable, une Cop d'avance a pour objectif d'**identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui s'engagent dans la transition écologique à travers une démarche locale et transversale de développement durable** et ainsi leur permettre de **développer leur engagement**. Le label les invite à s'engager dans un processus d'amélioration continue en fonction des spécificités locales.

Ce label permet de décliner au niveau local les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 et les ambitions du plan climat régional 3e génération voté le 25 juin 2025.

4 niveaux de récompense

Composé d'un jury d'experts* le label **Territoire durable, une Cop d'avance** apprécie le niveau de maturité et de cohérence de la démarche locale de développement durable d'un territoire **à travers l'analyse de plusieurs critères** :

> **L'intégration des enjeux de développement durable dans les politiques publiques, le fonctionnement et les services de la collectivité** à travers l'analyse des 5 axes du questionnaire de candidature :

1. ENGAGEMENT, GOUVERNANCE & PILOTAGE
2. MOBILISATION & EXEMPLARITÉ INTERNE
3. MOBILISATION & PARTICIPATION EXTERNE
4. COMMUNICATION EXTERNE
5. SENSIBILISATION DES PUBLICS

> **La cohérence globale de la démarche de développement durable du candidat** au regard des enjeux locaux et de la démarche d'amélioration continue, de l'articulation entre les échelons territoriaux et de l'approche transversale des politiques publiques croisant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Le label compte 4 niveaux de récompense.

Lorsqu'une collectivité atteint le plus haut, le niveau 4 du label, c'est que la démarche locale de développement durable a été saluée d'exemplaire par le jury au regard des enjeux locaux, des actions déployées, de l'engagement politique. Mais même en ayant obtenu un niveau 4, il est attendu de la collectivité lauréate qu'elle poursuive le renforcement de son engagement de manière continue car des pistes d'amélioration sont toujours possibles.

Et pour les collectivités qui n'atteignent pas encore le niveau 1, la **reconnaissance « Territoire engagé »** est allouée si un engagement encourageant a été démontré. C'est une première marche vers le label qui invite les territoires à concrétiser leur engagement pour une politique globale de développement durable.

* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL] • Directions départementales des territoires des Alpes et Haute Provence et du Var • Région Sud • Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement [ARBE] • Parcs naturels régionaux (Parc naturel régional de la Sainte-Baume pour l'édition 2025) • Agence de la transition écologique ADÈME • Union régionale des CPIE de Provence-Alpes-Côte d'Azur • CPIE Côte Provençale • CPIE du Pays d'Aix • Opus-CPIE du Pays de Vaucluse • CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur • Conseil en architecture, urbanisme et environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE)

Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE

Les lauréats de la 7e édition 2025

NIVEAU 4

Commune Volonne [04] : Labellisation de 2021 renouvelée avec progression d'un niveau
Commune Venelles [13] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression d'un niveau
Commune Châteaurenard [84] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression d'un niveau
Commune Cannes [06] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression d'un niveau
Communauté de communes de Serre-Ponçon [05] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression de deux niveaux
Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras [05] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression d'un niveau.

NIVEAU 3

Commune Barjols [83] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression de deux niveaux
Commune de Velleron [84] : première candidature
Commune de Châteauneuf-de-Gadagne [84] : Labellisation de 2021 renouvelée avec progression de deux niveaux
Commune de Jouques [13] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression d'un niveau
Communauté d'agglomération du Grand Avignon [84] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression d'un niveau

NIVEAU 2

Commune de La Croix-Valmer [83] : Labellisation de 2022 renouvelée avec maintien du niveau 2
Commune de Gréasque [13] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression d'un niveau
Commune de Villeneuve-Loubet [06] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression de deux niveaux

NIVEAU 1

Communauté de La Roque d'Anthéron [13] : première candidature
Commune de Pélissanne [13] : Labellisation de 2022 renouvelée avec progression d'un niveau
Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon [04] : Labellisation de 2022 renouvelée avec maintien du niveau 1

Reconnaissance « Territoire engagé » dans le label

Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon [04/05] : première candidature

Collectivités, engagez-vous dans la transition écologique !

À vos agendas

Rendez-vous après les élections municipales, en septembre 2026, pour vous inscrire à la 8^e édition du label !

Qui peut participer ?

L'ensemble des collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et leurs groupements, quel que soit leur niveau d'engagement pour la transition écologique.

5 bonnes raisons de candidater

1. Valoriser son engagement politique dans une démarche locale de développement durable et les actions de la collectivité
2. Évaluer le niveau d'engagement de sa collectivité en vue de l'améliorer
3. Rejoindre la communauté de collectivités engagées pour bénéficier de conseils, outils, retours d'expériences
4. Fédérer ses services en interne
5. Faciliter l'obtention de financements publics

NOUVEAUTE

MOTIVÉ MAIS PAS ENCORE PRÊT POUR CANDIDATER AU LABEL ? SIGNEZ L'ACTE D'ENGAGEMENT TERRITOIRE DURABLE ET DONNEZ VOUS 3 ANS POUR OBTENIR LE LABEL

Il est dorénavant possible pour un territoire désireux d'intégrer le dispositif régional TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE, mais dont la démarche locale de développement durable ne serait pas encore assez mature, de signer L'ACTE D'ENGAGEMENT TERRITOIRE DURABLE.

En signant cet acte d'engagement, le signataire est reconnu « Territoire engagé ». À ce titre, il rejoint la Communauté régionale des territoires durables et un délai de 3 ans lui est accordé pour construire son engagement en mettant en place les prérequis qui lui permettront d'obtenir, au minimum, le niveau 1 du label (10 actions et 1 projet transversal).

En bref, cette nouvelle procédure permet à la collectivité de se donner le temps de construire sa démarche tout en rejoignant une dynamique régionale et en valorisant son engagement sans attendre car la signature est possible à tout moment de l'année !

Retrouver l'acte d'engagement sur www.arbe-regionsud.org

Palmarès complet des éditions 2018, 2019, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025

Niveau 4

► Miramas [13], Avignon [84], Métropole Nice-Côte d'Azur [06], Mouans-Sartoux [06], Cannes [06], Châteaurenard [13], Volonne [04], Venelles [13], Communauté de communes de Serre-Ponçon [05], Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras [05].

Niveau 3

► Aix-en-Provence [13], Le Cannet-des-Maures [83], Septèmes-les-Vallons [13], Les Arcs-sur-Argens [83], Collobrières [83], Puyloubier [13], Saint-Vallier-de-Thiery [06], Mallemort [13], Velaux [13], Martigues [13], Saint-Chamas [13], Barjols [83], Châteauneuf-de-Gadagne [84], Jouques [13], Communauté d'agglomération du Grand Avignon [84], Velleron [84].

Niveau 2

► Néoules [83], Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse [84], Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles [13], La Fare-les-Oliviers [13], Peyrolles-en-Provence [13], Carpentras [84], Cagnes-sur-Mer [06], Saint-Cyr-sur-Mer [83], Port-Saint-Louis-du-Rhône [13], Saint-Cannat [13], La Seyne-sur-Mer [83], Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence [84], La Croix-Valmer [83], Gréasque [13], Villeneuve-Loubet [06].

Niveau 1

► Communauté d'agglomération Estérel Côte d'Azur [83], Bouc Bel Air [13], Aubagne [13], Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette [13], Châteauneuf-les-Martigues [13], Saint-Mitre-les-Remparts [13], Roquebrune-sur-Argens [83], Salernes [83], Cuers [83], Sorgues [84], Brignoles [83], Pélissanne [13], Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon [04], La Roque d'Anthéron [13].

Reconnaissance "territoire engagé"

► Villedieu [84], Mirabeau [84], Méounes-lès-Montrieux [84], Sisteron [04], Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon [04/05].

Lauréats de la 7e édition (2025) Bouches-du-Rhône [13] 1 nouveau territoire primé et 5 renouvellements de labellisation

Commune de Jouques • 4 250 habitants • Niveau 3 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
- › Jouques Terre Citoyenne (projet culturel, éducatif et sociétal)
- › Commission extramunicipale "Territoire Durable"

Projets à venir :

- › Atelier culinaire et Zone agricole protégée Développement des modes de déplacement doux
- › Un partenariat en faveur du développement durable : Collège Jean Jaurès et Mairie de Jouques
- › Gestion durable de l'eau dans un contexte de changement climatique

Commune de Gréasque • 4 471 habitants • Niveau 2 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école élémentaire
- › Plan guide de l'aménagement des espaces publics
- › Résilience et protection de la forêt

Projets à venir :

- › Création d'un centre médical
- › Création d'un espace naturel protégé et d'un sentier biodiversité
- › Rafranchissement de la ville par la création d'îlots de fraîcheur

Commune de La Roque d'Anthéron • 5 500 habitants • Niveau 1 [[Première candidature](#)]

Actions réalisées :

- › Dynamisme communal en faveur de la gestion durable des déchets
- › Réalisations pour le "mieux manger, mieux produire, mieux consommer"
- › Apaisement et sécurisation de la circulation pour créer les conditions favorables au développement des mobilités douces

Projets à venir :

- › Création d'une charte du développement durable interne à la collectivité
- › Structuration et animation de temps de sensibilisation et d'échanges avec les habitants
- › Initier une démarche globale et participative en faveur de la sobriété énergétique et du développement des énergie renouvelables

Commune de Venelles • 8 483 habitants • Niveau 4 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Mise en œuvre du plan d'action de l'Agenda 2030
- › Pilotage des consommations d'énergie des bâtiments publics.
- › 1ère édition du Venelles Happy Festival

Projets à venir :

- › Bilan carbone de la commune
- › Atlas de la biodiversité communale
- › Désimperméabilisation et renaturation des cours d'écoles

Commune de Péliissanne • 10 797 habitants • Niveau 1 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Développement des mobilités douces
- › Végétalisation des sols
- › Développement des énergies renouvelables, rénovation énergétique

Projets à venir :

- › Déploiement d'actions en faveur de la biodiversité
- › Les mobilités douces au quotidien
- › Développement du photovoltaïque et rénovation énergétique des bâtiments communaux

Commune de Châteaurenard • 16 454 habitants • Niveau 4 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Création d'un centre nautique municipal
- › Aménagement du quartier de la gare
- › Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat

Projets à venir :

- › Création d'un réseau de chaleur
- › Autoconsommation collective sur bâtiments municipaux
- › Schéma directeur immobilier

Lauréats de la 7e édition (2025) Var [83]

3 renouvellements de labellisation

Commune de Barjols • 3 014 habitants • Niveau 3 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Sensibilisation à la lutte anti-gaspillage
- › Pose de panneaux photovoltaïques
- › Désimperméabilisation et aménagement de la cour d'école élémentaire

Projets à venir :

- › Rénovation énergétique du centre de loisirs
- › Opération Programmée d'amélioration de l'habitat de Renouvellement Urbain dédié au parc privé
- › Réaménagement de l'espace Crouchet : Faire de l'espace Crouchet un lieu de sensibilisation à la biodiversité et au faire ensemble

Commune de La Croix-Valmer • 3 874 habitants • Niveau 2 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Règlement local de publicité
- › Rénovation de la piscine municipale
- › Poursuite de la rénovation de l'éclairage public

Projets à venir :

- › Projet intergénérationnel FORESTOR
- › Création d'un atlas de la biodiversité communale
- › Création d'un pôle culture

Commune de Brignoles • 20 000 habitants • Niveau 1 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Réalisation de cours d'école « oasis »
- › Construction de l'école Véronique Delfaux
- › Sobriété municipale via l'intervention sur l'éclairage public

Projets à venir :

- › Déploiement des mobilités douces
- › Production d'énergie renouvelable à la médiathèque
- › Eco-Geste : déploiement du tri sélectif au sein des bâtiments municipaux et des écoles du premier degré

Lauréats de la 7e édition (2025) Vaucluse [84]

1 nouveau territoire primé et 2 renouvellements de labellisation

Commune de Velleron • 3 157 habitants • Niveau 3 [\[Première candidature\]](#)

Actions réalisées :

- › Rénovation de l'éclairage public
- › Fête du printemps et de la nature
- › Plantations de 300 sujets : arbres de haute tige et arbustes

Projets à venir :

- › Passage en régie municipale de la restauration scolaire
- › Rénovation énergétique du groupe scolaire
- › Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective

Commune de Châteauneuf-de-Gadagne • 3 500 habitants • Niveau 3
[\[Renouvellement de label\]](#)

Actions réalisées :

- › Rénovation de l'éclairage public – Mise en place de l'extinction nocturne
- › Médiathèque : un projet culturel durable
- › Mise en place d'une haie végétale pédagogique diversifiée sur le parking du Vieux Moulin

Projets à venir :

- › Aménagement de jardins partagés
- › Désimperméabilisation d'une partie de la cour de l'école élémentaire du groupe scolaire
- › Rénovation énergétique et accès pour personnes à mobilité réduite de la mairie

Communauté d'agglomération du Grand Avignon • 197 102 habitants • Niveau 3
[\[Renouvellement de label\]](#)

Actions réalisées :

- › Schéma de Développement des énergies renouvelables
- › Développement des achats durables et responsables
- › Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Projets à venir :

- › Stratégie du Numérique Responsable
- › Stratégie Biodiversité
- › Stratégie de rénovation du patrimoine public et privé

Lauréats de la 7e édition (2025) Alpes-Maritimes [06] 2 renouvellements de labellisation

Commune de Villeneuve-Loubet • 17 000 habitants • Niveau 2 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Vers une alimentation toujours plus durable dans nos restaurants scolaires
- › Rénovation du Port de Marina
- › Rénovation du Groupe Scolaire Anthony Fabre

Projets à venir :

- › Création de l'Atlas de la Biodiversité Communale
- › Installation de panneaux solaires
- › Rénovation du Centre Nautique

Commune de Cannes • 73 255 habitants • Niveau 4 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Lutte contre les risques majeurs
- › Ecole de maraîchage urbain de Cannes
- › le Climathon de Cannes, une démarche innovante de démocratie participative

Projets à venir :

- › Réutilisation des Eaux Usées Traitées
- › Production locale d'énergies renouvelables
- › Restauration des posidonies

Lauréats de la 7e édition (2025) Alpes de Haute-Provence [04] 1 nouveau lauréat et 2 renouvellements de labellisation

Commune de Volonne • 1 638 habitants • Niveau 4 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Renaturation de la cour de l'école maternelle
- › Rénovation exemplaire d'une friche administrative en Maison de Santé
- › Création de 4 écobalades – découverte de nos patrimoines

Projets à venir :

- › Livret Ecocitoyen 2026
- › Rénovation exemplaire de l'école élémentaire
- › Volonne – Village de Pleine Santé

Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon • 8 000 habitants • Niveau 1 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Installation photovoltaïque sur la station d'épuration intercommunale de Saint-Pons
- › Gestion et valorisation des biodéchets, consolidation de la politique
- › Amélioration de la connaissance scientifique autour des espèces et habitats d'intérêts communautaires de la Vallée

Projets à venir :

- › Réalisation d'un itinéraire cyclable Jausiers – Faucon-de-Barcelonnette – Barcelonnette
- › Démarche de requalification de plusieurs friches sur le territoire
- › La Mise en œuvre de la Charte Forestière de Territoire Ubaye Serre-Ponçon Pays de Seyne 2025-2028

Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon [04-05] • 15 000 habitants • Reconnaissance « Territoire engagé » [[Première candidature](#)]

Actions réalisées :

- › Pontons portuaires à vocation écologique développés dans une démarche de R&D innovante intégrant des habitats et des plantes aquatiques bénéfiques pour la macrofaune lacustre
- › Sentier de découverte de la zone humide du Liou
- › Développement de la pisciculture sur le lac

Lauréats de la 7e édition (2025) Hautes-Alpes [05] 1 nouveau lauréat et 2 renouvellements de labellisation

Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon [04-05] • 15 000 habitants • Reconnaissance « Territoire engagé » [[Première candidature](#)]

Actions réalisées :

- › Pontons portuaires à vocation écologique développés dans une démarche de R&D innovante intégrant des habitats et des plantes aquatiques bénéfiques pour la macrofaune lacustre
- › Sentier de découverte de la zone humide du Liou
- › Développement de la pisciculture sur le lac

Communauté de communes de Serre-Ponçon • 16 800 habitants • Niveau 4 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Réalisation d'une plateforme de compostage
- › Réalisation d'un schéma directeur des énergies
- › Etude de maillage du territoire en tiers lieux

Projets à venir :

- › Etude service de FRET mutualisé
- › Diagnostic alimentaire et agricole
- › Projets mutualisés de désimperméabilisation, de renaturation, et de valorisation de la faune et flore locale

Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras • 36 000 habitants • Niveau 4 [[Renouvellement de label](#)]

Actions réalisées :

- › Création de carnets de Montagne pour accompagner le changement de pratique et la mise en valeur des actions positives du territoire.
- › Formation et sensibilisation des acteurs du territoire (grand public, journalistes, élus, agents territoriaux, scolaires, acteurs économiques, etc)
- › Stratégie LEADER

Projets à venir :

- › Création d'un jeu de société Bordier
- › Réalisation d'une étude pour objectiver le changement des pratiques touristiques
- › Réalisation d'un livret de méthodologie pour l'insertion de clauses et de critères environnementaux dans les marchés publics

Reconnaissance TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE Palmarès 2025-2028 21 territoires s'engagent pour la nature en région

Le palmarès 2025 de la reconnaissance **Territoires engagés pour la nature** [TEN] est dévoilé lors des trois rencontres territoriales « Cap sur 2026 : la transition écologique, une opportunité pour vos projets de mandat ».

21 collectivités sont récompensées cette année : 11 nouveaux lauréats et 10 renouvellements de reconnaissance. A ce jour, ce sont 73 collectivités qui sont reconnues **Territoires engagés pour la nature** en région.

Palmarès Reconnaissance Territoires Engagés pour la Nature 2025-2028

Nouveaux lauréats

Alpes de Haute Provence : CA Provence Alpes Agglomération,
Volx

Hautes Alpes : Embrun

Alpes-Maritimes : Valbonne Sophia Antipolis

Bouches-du-Rhône : Simiane-Collongue

Var : Draguignan, La Celle

Vaucluse : Auribeau, Puget, Saint-Pierre-de-Vassols, Viens

Renouvellement de la reconnaissance

Alpes de Haute Provence : Revest-des-Brousses, Volonne

Hautes Alpes : Val Buëch-Méouge

Alpes Maritimes : Villeneuve-Loubet

Bouches-du-Rhône : Alleins, Aureille, Jouques, Saint-Chamas,

Vaucluse : Bonnieux, Saint-Martin-de-Castillon

Reconnaissance TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

Le dispositif

Le dispositif Territoires engagés pour la nature a pour objectif **d'identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité**. Ce dispositif est décliné en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2019.

Partout en France, à l'échelle locale, élus, agents techniques, associations et citoyens peuvent faire la différence quand il s'agit de préserver la biodiversité pour améliorer le cadre de vie : **prise en compte de la nature dans les politiques d'urbanisme et les projets d'aménagement et de rénovation, gestion des espaces verts, végétalisation des espaces urbains, préservation des espaces naturels et agricoles...**

Les 11 nouveaux lauréats et 10 renouvellements rejoignent les 62 territoires engagés pour la Nature

Alpes-de-Haute-Provence (8) : Blieux, Esparron de Verdon, Faucon, Gréoux les Bains, Le Lauzet Ubaye, Revest des Brousses, Riez, Volonne

Hautes-Alpes (2) : Bâtie Neuve, Val Buëch Méouge

Alpes-Maritimes (11) : CA Pays de Grasse, Grasse, La Colle sur Loup, La Trinité, Mandelieu la Napoule, Mouans Sartoux, Saint Jeannet, Saint Paul de Vence, Théoule sur Mer, Valdeblore, Villeneuve Loubet

Bouches-du-Rhône (18) : Aix en Provence, Alleins, Arles, Aureille, Bouc Bel Air, Cabriès, Ensues la Redonne, Gréasque, Jouques, La Fare les Oliviers, Mallemort de Provence, Marseille, Miramas, Saint Chamas, Saint Etienne du Grès, Septèmes les Vallons, Vitrolles, Venelles

Var (11) : Collobrières, Cotignac, Fréjus, La Seyne sur Mer, Le Beausset, Le Cannet des Maures, Ollioules, Puget sur Argens, Roquebrune sur Argens, Saint Raphaël, Toulon

Vaucluse (12) : Avignon, Bonnieux, Cabrières d'Aigues, Caseneuve, Les Taillades, Le Thor, Saint Martin de Castellon, Saumane de Vaucluse, Sorgues, Vaison la Romaine, Villars, Villes sur Auzon

Cette opération pilotée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur par l'Office français de la biodiversité [OFB], la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL], la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt [DRAAF] et la Région Sud, est animée par l'Agence régionale de la biodiversité et l'environnement [ARBE].

Reconnaissance TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

À destination des communes, communautés de communes, communautés d'agglomération et métropoles, elle vise à valoriser les actions qui permettent aux collectivités de s'engager dans une démarche de progrès et ainsi agir en faveur de la biodiversité.

Pour candidater, les collectivités définissent un programme d'actions en faveur de la biodiversité pour 3 ans : gérer écologiquement les espaces verts, végétaliser les rues, lutter contre la pollution lumineuse, associer les citoyens dans la protection de la nature, concevoir des bâtiments et des aménagements qui prennent en compte la nature, etc.

Leur dossier est analysé par un jury régional composé de la Région Sud, la DREAL, la DRAAF, l'OFB, l'ARBE ainsi que des partenaires techniques régionaux*.

Pourquoi s'engager ? La collectivité qui s'engage peut-être accompagnée par l'ARBE et par l'ensemble des partenaires du dispositif pour le montage de projets, intégrer un club afin de bénéficier de ressources, d'outils mutualisés et de partages d'expériences, développer de nouvelles compétences en matière de biodiversité, et bénéficier de prérequis facilitant certains financements publics.

QUESTIONS PRATIQUES POUR CANDIDATER

Qui peut participer ?

> toutes les communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles

Comment participer ?

Rendez-vous sur le site de l'ARBE pour consulter les modalités :

Ouverture des candidatures à partir du 3ème trimestre 2026

Plus d'informations

> sur le site internet de l'ARBE : rubrique nos actions / labels et chartes / Territoires Engagés pour la Nature

* Dispositif porté par un comité régional d'experts :

- Région Sud
- Direction inter-régionale de l'Office français pour la biodiversité [OFB]
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL]
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt [DRAFF]
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Conseil Départemental de Vaucluse
- Comité Régional du Tourisme
- Les parcs naturels régionaux [Alpilles, Baronnies Provençales, Luberon, Mont Ventoux, Préalpes d'Azur, Verdon]
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, mobilité et l'aménagement [CEREMA]
- L'Union Régionale des Centres Permanent d'Éducation à l'Environnement [URCPIE]
- Agences d'urbanisme de l'aire Toulonnaise et du Var [AUDAT], et du Rhône Avignon Vaucluse [AURAV]
- Ligue Pour la Protection des Oiseaux [LPO PACA]
- Conservatoire d'espaces naturels [CEN PACA]
- Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement [ARBE]

Palmarès Reconnaissance TEN 2025-2028

Alpes de Haute Provence

Communauté d'agglomération Provence Alpes • 48 136 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **4 actions** :

- › Mettre en œuvre le suivi écologique de 10 mares du Marathon de la biodiversité
- › Recréer des conditions favorables à la vie aquatique dans la retenue de l'Escale
- › Préserver la biodiversité nocturne à travers le label Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE)
- › Le festival de la biodiversité Inventerre : Alpes vivantes

Commune de Revest des Brousses • 288 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **6 actions** :

- › Cartographie imagée de la biodiversité de la commune
- › Formation des élus sur la biodiversité
- › Parution d'articles "Infos biodiversité" dans le Bulletin municipal
- › Sobriété foncière : création d'un quartier écologique
- › Aide aux agriculteurs volontaires pour la plantation et l'entretien de haies
- › Formaliser un état des lieux et des actions

Commune de Volonne • 1 687 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **4 actions** :

- › Création de 4 éco-balades
- › Lancement d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- › Renaturation de la cour d'école élémentaire
- › Plan de gestion et de restauration des milieux de l'Espace Durance

Commune de Volx • 3 302 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **5 actions** :

- › Révision de l'arrêté préfectoral de Biotope "Luberon Oriental"
- › Ilot de senescence du Vallon des Plantiers
- › Etude et préservation d'une population de chamois
- › Actualisation du plan Vert
- › Aménagement de la rue Saint Victoire.

Palmarès Reconnaissance TEN 2025-2028 Alpes-Maritimes

Commune de Valbonne Sophia Antipolis • 12 754 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **6 actions** :

- Projet agricole du puits fleuri,
- Plan de gestion différenciée des espaces verts,
- Renaturation du quartier de Garbejaire,
- Parcelle communale de production de semence en gestion par Maison des Semences Paysannes Maralpines,
- Trame turquoise

Commune de Villeneuve Loubet • 14 423 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **4 actions** :

- Atlas de la Biodiversité Communale
- Lutte contre le frelon asiatique
- Mise en place d'un site test de stockage -broyage des déchets verts du Centre Technique Municipal
- Inventaire du patrimoine arboré communal

Palmarès Reconnaissance TEN 2025-2028 Hautes-Alpes

Commune d'Embrun • 6 404 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **4 actions** :

- Préservation de la population des sonneurs à ventre jaune
- Trame turquoise, restaurer les habitats pour préserver la biodiversité
- Maîtrise de l'éclairage public, extinction nocturne et biodiversité
- Restitution des eaux de sources aux milieux naturels

Commune de Val Buëch Méouge • 1 375 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **3 actions** :

- Création d'une Réserve Naturelle Régionale forestière
- Création d'un parking "perméable" dans le village de Ribiers
- Lutte contre les déchets sauvages

Palmarès Reconnaissance TEN 2025-2028

Bouches-du-Rhône

Commune d'Alleins • 2 550 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **5 actions** :

- › Patrimoine arboré : classement des arbres remarquables
- › Arrêté de protection des Habitats naturels pour la plaine de la Crau dite Piboulon
- › Protection des hirondelles et des martinets noirs
- › Ferme de Rousset
- › Permis de végétaliser

Commune d'Aureille • 1 548 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **5 actions** :

- › Sensibiliser et former les élus et le personnel aux enjeux biodiversité
- › Consolider le processus participatif sur la biodiversité (partage des connaissances et inventaires)
- › Promouvoir la protection des chauves-souris sur le territoire.
- › Intégrer la dimension biodiversité dans les espaces agricoles et forestiers
- › Développer un programme de sensibilisation sur l'environnement à l'attention des écoles et collège

Commune de Jouques • 4 413 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **5 actions** :

- › Sensibiliser et former les élus et le personnel aux enjeux biodiversité
- › Consolider le processus participatif sur la biodiversité (partage des connaissances et inventaires)
- › Promouvoir la protection des chauves-souris sur le territoire.
- › Intégrer la dimension biodiversité dans les espaces agricoles et forestiers
- › Développer un programme de sensibilisation sur l'environnement à l'attention des écoles et

Commune de Saint Chamas • 8 474 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **4 actions** :

- › La création d'un réseau d'habitants engagés "tous acteurs de la biodiversité"
- › L'extension du réseau de refuge LPO
- › L'élaboration d'un plan de gestion pour le parc des Creusets
- › L'intégration des enjeux climatiques et biodiversité par les élus et agents

Commune de Simiane Collongue • 5 849 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **4 actions** :

- › La rénovation de l'éclairage public et l'obtention du label "Villes et Villages Étoilés"
- › La convention pluriannuelle d'objectifs avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux
- › Informer, sensibiliser et mobiliser les habitants sur la biodiversité
- › La plantation d'arbres et d'arbustes

Palmarès Reconnaissance TEN 2025-2028 Var

Commune de Draguignan • 40 789 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **6 actions** :

- › Le diagnostic environnemental territorial
- › La protection et le raccordement des corridors écologiques
- › La création d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- › Désimperméabilisation et végétalisation du jardin Anglès
- › L'aménagement du boulevard Léon Blum
- › L'aménagement de l'Oasis de biodiversité et des jardins partagés de la Calade

Commune de La Celle • 1 592 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **4 actions** :

- › Formaliser une stratégie communale en faveur de la biodiversité
- › Former les agents techniques de la commune en faveur de la biodiversité
- › Sensibiliser les jeunes à la biodiversité
- › Renforcer l'attractivité des espaces verts communaux pour les insectes pollinisateurs

Palmarès Reconnaissance TEN 2025-2028 Vaucluse

Commune d'Auribeau • 71 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **4 actions** :

- › Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité dans les projets d'aménagement, de rénovation et de construction
- › Mettre en place des mesures de gestion qui prennent en compte la biodiversité
- › Mettre en œuvre des programmes et des actions de conservation sur les espèces
- › Mettre en place des actions d'éducation à la biodiversité

Commune de Bonnieux • 1 192 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **5 actions** :

- Mise en place d'un pâturage adapté pour la conservation de la biodiversité
 - Poursuite du travail effectué sur le thème des jardins partagés.
 - Intégrer la biodiversité dans le projet d'aménagements de l'Enclos des Bories
 - Recenser les terres agricoles incultes et à l'état d'abandon.
 - Sensibilisation des enfants à la préservation de la biodiversité.
-

Commune de Puget • 887 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **6 actions** :

- Aménagement d'un éco-quartier en entrée sud en prenant en compte la biodiversité
 - Aménagement d'une ancienne bergerie à vocation de conservation de la biodiversité et de lieu d'accueil pédagogique
 - Mobiliser le foncier agricole en faveur d'une agriculture nourricière biologique en plaine de Durance
 - Intégrer les enjeux de la biodiversité dans le prochain PLU
 - Former les élus et les services communaux aux enjeux de la préservation de la biodiversité
 - Mise en place d'actions pour favoriser la biodiversité en forêt
-

Commune de Saint Pierre de Vassols • 525 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **4 actions** :

- Plantations de haies champêtres
 - Parcours pédagogiques autour de la biodiversité locale
 - Projet d'aménagement autour de la biodiversité
 - La végétalisation des pieds d'arbres
-

Commune de Saint Martin de Castillon • 762 habitants

Dans le cadre d'une [candidature de renouvellement](#), elle propose **4 actions** :

- La réalisation d'un atlas de la biodiversité communale
- Mise en protection de la hêtraie,
- Mise en protection des habitats des espèces sauvages présentes dans l'enveloppe urbaine
- Nettoyage du cours d'eau de la Buye

Commune de Viens • 650 habitants

Dans le cadre d'une [première candidature](#), elle propose **3 actions** :

- Mettre en place des économies d'eau
- Formaliser un plan de gestion des espaces verts
- Mettre en place un processus de concertation avec les habitants au sujet de la biodiversité.

Label **PARC+**

12 parcs d'activités récompensés lors de la 8e édition

Une distinction régionale pour les parcs d'activités de qualité et performants !

Le palmarès de la 8e édition du label régional **PARC+** a été dévoilé, à l'occasion des Rencontres Territoriales. 12 parcs et pôles d'activités économiques menant une démarche d'amélioration continue de leur qualité et performance sont récompensés cette année :

4 nouveaux lauréats et 8 renouvellements de labellisation.

46 parcs d'activités primés depuis 2018

Fin 2024, à l'issue de la 7e édition, le Label **PARC+** comptait 42 lauréats (dont 19 dans les Bouches-du-Rhône, 12 dans le Vaucluse, 3 dans les Alpes-de-Haute-Provence, 5 dans le Var, 2 dans les Alpes-Maritimes et 1 dans les Hautes-Alpes.)

Désormais, avec les 4 nouveaux lauréats et les 8 renouvellements de la 8e édition, ce sont **46 parcs d'activités de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui sont inscrits dans ce dispositif régional.**

Ils se répartissent ainsi :

- **21 lauréats** dans le département des **Bouches-du-Rhône** (dont **2 nouveaux**)
- **13 lauréats** dans le **Vaucluse** (dont **1 nouveau**)
- **6 lauréats** dans le **Var** (dont **1 nouveau**)
- **3 lauréats** dans les **Alpes-de-Haute-Provence**
- **2 lauréats** dans les **Alpes-Maritimes**
- **1 lauréat** dans les **Hautes-Alpes**.

Un label pour identifier, accompagner et valoriser

Le label **PARC+** : impulsé par la politique économique de la **Région Sud** et par son plan climat "une Cop d'avance", porté également par les enjeux d'adaptation au changement climatique soutenus par **l'ADEME, la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'ARBE** ainsi que par ses **partenaires techniques***, le label **PARC+** récompense les parcs d'activités engagés dans des démarches de qualité et de performance.

* Partenaires techniques : le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de Métiers et d'Artisanat, Rising Sud, Vaucluse Provence Attractivité, CAUE 84 et Convergence 13.

Les critères : aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutter contre le gaspillage foncier, préserver et valoriser le paysage et la qualité de vie locale, intégrer la biodiversité et l'eau dans l'aménagement, favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire, améliorer le quotidien des salariés et des usagers.

3 niveaux de récompense : le niveau 3 est le plus exemplaire ; pour ceux qui n'atteignent pas encore le niveau 1 une reconnaissance « parc engagé » est allouée dès lors qu'un engagement encourageant a été démontré.

Durée du label : 3 ans, à l'issue desquels le lauréat peut renouveler sa candidature.

Comment candidater ?

Étape 1 : pré-inscription

- La pré-inscription au dispositif est une première étape qui peut être réalisée tout au long de l'année.
- La candidature doit être a minima portée par l'intercommunalité ayant compétence sur le parc d'activités. Toutefois il est vivement recommandé de co-candidater avec la commune d'implantation et les éventuelles associations de propriétaires et/ou d'entreprises.
- À réception, la chargée de mission du Label PARC+ prend contact avec vous pour vous expliquer les prochaines étapes et répondre à vos questions. Le dossier de candidature vous est alors transmis.

Étape 2 : dépôt du dossier de candidature

Le dossier de candidature est à rédiger. Il est structuré selon les 12 Ambitions du Cadre de Référence du Label PARC+. Des pièces peuvent être annexées au dossier, à votre convenance.

- Une date limite de dépôt du dossier de candidature vous sera indiquée.

Étape 3 : visite du parc

À réception du dossier de candidature, un jury composé de 3 personnes minimum parmi les partenaires techniques du Label PARC+ est constitué. Il est chargé dans un premier temps d'étudier votre dossier de candidature. Une visite est alors organisée avec vous. Il vous est demandé de recevoir le jury sur une demi-journée, avec un temps d'échanges en salle sur la base d'une présentation diaporama que vous préparez et d'un tour du parc d'activités.

Étape 4 : réponse du jury

À l'issue d'un jury final, celui-ci vous fait part de son résultat et de l'éventuel label attribué.

- Une cérémonie officielle de remise des labels est organisée par l'ARBE. Une synthèse des observations et des recommandations du jury vous est adressée afin de vous aider à structurer votre plan d'actions pour les 3 ans à venir, avant le renouvellement de votre candidature.

PALMARES lauréats Label **PARC+** 8e édition [2025 – 2027]

Alpes-de-Haute-Provence

NIVEAU 1

Parc d'activités du Haut-Verdon • Villars-Colmars renouvelle et progresse de Parc Engagé à Niveau 1

Le projet intègre des démarches ambitieuses en matière d'aménagement durable, en conciliant concertation avec les riverains, clauses anti-spéculatives, préservation de la biodiversité et adaptation au changement climatique. Il se distingue aussi par une relocalisation d'entreprises endogènes implantées dans le lit du Verdon et par une dynamique collective entre acquéreurs qui construisent en bonne intelligence.

Structure lauréate :

CCAPV – Communauté de communes Alpes Provence Verdon

Alpes-Maritimes

NIVEAU 2

Pôle industriel Indusparc • Carros/Le Broc renouvelle et conserve son Niveau 2

Le Pôle industriel Carros-Le Broc s'appelle désormais « Indusparc ». Sa dynamique repose sur une gouvernance solide et partenariale, une présence active sur le terrain, une programmation claire de travaux de requalification et des services mutualisés tels que la collecte de déchets. Il offre désormais à ses entreprises une meilleure lisibilité des règles d'urbanisme.

Structures lauréates :

- Club Indusparc (ex-CAIPDV)
- ASLLIC (Association Syndicale Libre du Lotissement Industriel de Carros le Broc)
- CCI Nice Côte d'Azur
- Métropole Nice Côte d'Azur

PALMARES lauréats Label **PARC+** 8e édition [2025 – 2027]

Bouches-du-Rhône

Parc engagé

Parc d'activités La Grand'Colle • Port-de-Bouc Nouveau lauréat

Le parc bénéficie de la dynamique inter-entreprises portée par l'association GEOEB, active sur trois communes et récemment étendue à La Grand'Colle, à travers des événements réguliers et outils de mise en réseau. Il s'appuie également sur des équipements structurants comme la Maison de l'Artisan et de l'Entreprise, et une requalification récente. Ce parc d'activités rejoint les 14 parcs d'activités de la Métropole Aix-Marseille-Provence engagé dans le dispositif.

Structures lauréates :

- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Association GEOEB
- Ville de Port-de-Bouc

Parc engagé

Parc d'activités Les Papèteries Etienne • Arles Nouveau lauréat

Situé sur les anciennes Papèteries Etienne, ce projet valorise une friche industrielle en limitant l'artificialisation, en réhabilitant le bâti existant et en préservant le patrimoine industriel du site, tout en développant un pôle dédié aux Industries Culturelles et Créatives. Il s'inscrit dans un écosystème local cohérent, avec une mutualisation des services (parking, parc urbain) au bénéfice des entreprises, salariés et habitants.

Structures lauréates :

- Ville d'Arles
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

PALMARES lauréats Label **PARC+** 8e édition [2025 – 2027]

Niveau 1

Pôle d'activités Pôle Alpha • Aubagne/ La Penne-sur-Huveaune renouvelle et progresse de Parc Engagé à Niveau 1

Ce pôle se distingue par une gouvernance renforcée et une structuration croissante de l'association d'entreprises aux côtés des collectivités. Le site progresse aussi sur les volets mobilité, environnement et qualité de vie, avec des requalifications de voiries, des événements inclusifs et une implication active dans les dynamiques territoriales.

Structures lauréates :

- › Ville d'Aubagne
- › Ville de la Penne sur Huveaune
- › Métropole Aix-Marseille-Provence
- › Association Pôle Alpha

Niveau 2

Pôle industriel de Rousset • Rousset/Fuveau/Peynier renouvelle et conserve son Niveau 2

Ce pôle industriel s'appuie sur une gouvernance unifiée et dynamique entre les associations d'entreprises et de propriétaires, soutenue par la Ville de Rousset et la Métropole, permettant un ancrage territorial fort dans une logique de « Territoire d'industrie ». Il se distingue par un espace boisé et des activités de maraîchage pour les salariés, une conciergerie, et la valorisation des métiers de l'industrie, renforçant attractivité et qualité de vie sur le site.

Structures lauréates :

- › Métropole Aix-Marseille-Provence
- › Association G.I.H.V.A
- › Ville de Rousset

PALMARES lauréats Label **PARC+** 8e édition [2025 – 2027]

Niveau 2

Parc d'activités Les Iscles • Châteaurenard renouvelle et progresse de Parc Engagé à Niveau 2

Le parc, structuré autour d'une friche industrielle recyclée et de voiries en cours de requalification, s'inscrit dans une démarche concertée et innovante au service de la filière agroalimentaire, portée par un fort engagement territorial. Il conjugue transition écologique, logistique décarbonée, maîtrise foncière, bâtiment performant et services mutualisés, tout en favorisant la création d'emplois et la valorisation des ressources locales.

Structures lauréates :

- SPL du Grand Marché de Provence
- Actium Grand Marché de Provence
- Terre de Provence Agglomération

Var

Parc engagé

Parc d'activités Varecopole • Le Cannet-des-Maures Nouveau lauréat

Ce projet de création se distingue en particulier sur son secteur 1 par une concertation volontaire dès son lancement, une localisation stratégique proche du centre-ville et de la gare, ainsi qu'une ambition de densification raisonnée avec parking mutualisé. Il intègre pleinement les enjeux environnementaux à travers la création d'un parc paysager, la préservation des corridors écologiques, des bâtiments labellisés BDM Bronze, et une gestion durable des eaux pluviales et des voiries perméables.

Structure lauréates:

Communauté de Communes Cœur du Var

PALMARES lauréats Label **PARC+** 8e édition [2025 – 2027]

Vaucluse

Parc engagé

Parc d'activités Natura Parc • Entraigues-sur-la-Sorgue Nouveau lauréat

Le projet vise à développer une zone cohérente et durable autour des filières Agroalimentaire et Naturalité, en s'appuyant sur un constructeur unique, un cahier de prescriptions exigeant et des aménagements paysagers de qualité. Il intègre des engagements forts en matière environnementale : toitures partiellement végétalisées ou photovoltaïques, gestion intégrée des eaux pluviales, voiries perméables et protection des terres agricoles voisines.

Structure lauréate :

Grand Avignon

Niveau 1

Pôle d'activités Apt-Ouest • Apt renouvelle et conserve son Niveau 1, avec Mention spéciale du jury pour sa progression

Le pôle poursuit depuis 2018 une dynamique particulièrement saluée par le jury et se distingue par des actions cohérentes : commission d'attribution pour les nouvelles implantations, exemplarité du pôle de services économiques Cap Luberon, suivi foncier actif et promotion renforcée. En parallèle, le site accélère sa transition écologique et sociale grâce à la désimperméabilisation de voiries et surfaces de stationnement, au développement des mobilités douces (chaucidou), à la préservation d'habitats naturels, et à des initiatives inclusives comme le label « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée ».

Structure lauréate :

Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

PALMARES lauréats Label **PARC+** 8e édition [2025 – 2027]

Niveau 1

MIN d'Avignon • Avignon renouvelle et progresse de Parc Engagé à Niveau 1

Soutenu par une gouvernance structurée et une maîtrise foncière active le MIN se dote de la marque ECOMIN. Il mise sur la transition écologique via la désimperméabilisation et renaturation progressive, la sobriété énergétique, la gestion durable des déchets et la logistique décarbonée, tout en renforçant ses liens avec la ville à travers la communication, les partenariats locaux et des animations ouvertes.

Structures lauréates :

- › Grand Avignon
- › SMINA – Société du Marché d'Intérêt National d'Avignon

Niveau 2

Technopôle Pégase • Avignon renouvelle et conserve son Niveau 2

Ce technopôle offre un écosystème complet et spécialisé sur la filière aéronautique, avec une maîtrise foncière régionale assurant une gestion fine du foncier disponible et adaptable aux besoins. Il intègre des pratiques durables comme la gestion des eaux pluviales et limite le stationnement individuel pour favoriser les mobilités alternatives.

Structure lauréate :

- › SAAP – Société Aéroport Avignon Provence
- › Région Provence-Alpes-Côte d'Azur